



### Description du produit

Bac de récupération en plastique adapté à un conteneur IBC. Ce récipient est fabriqué en plastique de haute qualité et équipé d'un bac de vidange. Le contenu de ce bac d'égouttement est de 1100 litres et n'a pas de grille. (Attention ! Cet article est exclusif à IBC)

Directive pour le stockage et le stockage temporaire des bacs de récupération en ce qui concerne la sécurité incendie, la sécurité au travail et la sécurité environnementale selon PGS 15 (série de publication des substances dangereuses) :

Une installation de stockage doit être construite de telle manière que le liquide dangereux qui s'est échappé ou qui s'est renversé dans un récipient est collecté. A cet effet, le conteneur de collecte doit avoir une capacité d'au moins 110% du plus gros colis. Toutefois, si 10 % du contenu total des colis est supérieur à 110 % du contenu du plus gros colis, alors la capacité de collecte doit être égale à 10 % du contenu total des colis réunis. Le récipient de collecte doit être suffisamment résistant aux liquides stockés.

La capacité de collecte ne s'applique qu'aux liquides. Les emballages vides et non nettoyés ne comptent pas. L'installation de collecte peut également être réalisée en stockage. Le choix de l'emplacement de l'installation de collecte peut dépendre des liquides dangereux stockés. Kruizinga.nl n'est pas responsable du type d'utilisation !

Attention ! Toute forme de modification n'est pas autorisée. Si tel est le cas, tous les règlements deviendront caducs.

### Spécifications

Classification d'article: Nouveau

Exécution: pour 1100 litres, sans caillebotis

Parois: Toutes les parois sont fermées

Groupe secondaire: Bac de rétention plastique

Longueur (mm): 2065

Hauteur (mm): 705

Capacité (Ltr): 1100

Le code EAN 8719424004656

Type: stockage de fûts ou transicuves (IBC)

Matériel: PE

Fond: étanche à l'huile et à l'eau

Couleur: bleu

Largeur (mm): 1445

Capacité de charge (kg): 1500

Type Numéro: 37-0022

Scan de QR-code voor meer informatie



